

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

Chers (chères) contribuables,

Afin de se conformer à la loi municipale, il me fait plaisir de vous présenter ce bref rapport sur la situation financière de votre municipalité. Cet exposé traitera principalement des points suivants : les états financiers de l'année 2010, la rémunération des élus, les indications préliminaires de l'année en cours, le programme triennal d'immobilisations ainsi que les orientations générales du budget pour l'année 2012.

ÉTATS FINANCIERS 2010

Les états financiers de la Municipalité de L'Isle-Verte font état de revenus de fonctionnement réalisés de 1 818 119 \$, de revenus d'investissement de 2 346 279 \$ et de charges de 1 835 527 \$. Le surplus dégagé pour l'année se terminant le 31 décembre 2010 est de 121 185 \$ et tient compte d'une conciliation des revenus et des dépenses à des fins fiscales (dont les frais d'amortissement liés aux immobilisations, le remboursement de la dette à long terme ainsi que l'affectation de surplus à des activités de fonctionnement).

L'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2010 est de 237 183 \$, alors que l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et fonds réservés cumulent 510 347 \$. Cette somme se détaille comme suit : surplus non affecté ex-village 67 345 \$, surplus non affecté ex-paroisse 80 230 \$, eau potable et eaux usées 136 266 \$, loisirs 40 000 \$, corrosion 95 989 \$, petite séduction 7 919 \$, fonds de roulement 80 000 \$, solde disponible de règlement d'emprunt fermé 2 598 \$.

L'endettement à long terme de la municipalité est de 3 007 214 \$ dont un montant de 1 141 400 \$ est garanti par une subvention provenant du programme d'assainissement des eaux municipales.

Au 31 décembre 2010, une somme de 4 040 609 \$ était à recevoir, composée de 72 504 \$ en taxes municipales, droits de mutation et intérêts alors que 3 968 105 \$ représente des subventions et compensations à recevoir. La valeur comptable nette des immobilisations de la Municipalité est de 10 438 325 \$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, le présent rapport doit faire état du traitement des élu(e)s municipaux de L'Isle-Verte.

En voici donc les détails pour 2011 :

Rémunération du maire	7 082.12 \$
Allocation de dépenses	3 541.08 \$
TOTAL	10 623.20 \$

Rémunération par la M.R.C.	3 770.60 \$
Allocation de dépenses par la M.R.C.	<u>1 885.30 \$</u>
TOTAL	5 655.90 \$

En ce qui a trait à la rémunération du maire auprès de la MRC, celle-ci se détaille comme suit : 2 598.65 \$ à titre de conseiller de comté, et 611.45 \$ pour chacun des comités sur lequel je siège dont : le comité d'aménagement, le comité de sécurité publique, le comité des matières résiduelles, le comité de sécurité incendie et le comité du pacte rural. Il faut noter que je suis actif au sein d'autres comités sans y être rémunéré.

Pour leur part, les conseillers reçoivent un traitement de 2 124.44 \$, plus une allocation de dépenses de 1 062.20 \$ pour l'année 2011, soit un total de : 3 186.64 \$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES - ÉTATS FINANCIERS 2011

Une évaluation rapide des frais à être encourus pour les mois de novembre et décembre 2011 nous laisse présumer que nous demeurerons dans les limites budgétaires prévues pour l'exercice financier 2011, du moins en ce qui a trait au budget d'opérations courantes de la Municipalité.

Comme en fait état l'article 955 du code municipal, voici la liste des contrats, ayant comporté une dépense de plus de 25 000 \$, que la Municipalité a conclus depuis novembre 2010 jusqu'à ce jour.

LISTE DES ACHATS ET/OU CONTRATS EXCÉDENT 25 000.00 \$

Fournisseurs	Types d'achats	Montant
Chauffage Rivière-du-Loup	Produits pétroliers	35 806.88 \$
Constructions de l'amiante inc.	Travaux d'infrastructures d'égouts et d'aqueduc	2 436 386.56 \$
Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte	Programme de développement local	30 562.02 \$
Entreprises Camille Dumont inc.	Travaux d'infrastructure routière	30 260.60 \$
Groupe Ultima inc.	Contrat d'assurance	41 066.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	45 749.77 \$
LVM inc.	Laboratoire de sol Travaux d'infrastructure routière	43 299.91 \$
Ministre des Finances	Service de police (Sûreté du Québec)	97 892.00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	111 767.84 \$
M.R.C. de Rivière-du-Loup	Quote-part et inspection municipale	152 338.74 \$
Pavage Francoeur inc.	Travaux de pavage	32 552.01 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	43 522.07 \$
Roche Limitée, Groupe-conseil	Honoraires professionnels	69 851.21 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Site d'enfouissement technique	42 179.53 \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES - BUDGET 2012

En ce qui a trait à l'année 2012, celle-ci ne sera pas laissée pour compte, car diverses activités d'investissements y sont prévues.

2012

➤ PHASE 2 - ASSAINISSEMENT DES EAUX et REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC (SECTEUR URBANISÉ OUEST)

Finalement, les travaux majeurs d'égouts et d'aqueduc auront pris fin en 2011, seuls de menus ajustements restent à être complétés, dont une dernière couche de pavage sur la section couvrant les travaux de la Route 132.

➤ EAU POTABLE

En ce qui a trait au dossier de l'eau potable, nous comptons bien à ce que l'année 2012 soit un point tournant dans ce dossier. Notre demande d'aide financière ayant été soumise à l'automne 2011, des démarches s'intensifieront auprès des instances politiques concernées afin d'en concrétiser la mise en chantier.

➤ PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Le plan de mesures d'urgence est et demeure une priorité sur laquelle la Municipalité accroîtra ses efforts. À ce jour, les démarches vont bon train et l'actualisation des données est quasi achevée.

➤ AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

Dans ses projets d'infrastructures, l'agrandissement du garage municipal constitue toujours une priorité. Initialement prévu en 2009, cet investissement a dû être reporté pour des questions budgétaires. Les nouveaux services d'égouts et d'aqueduc ayant nécessité des investissements très importants au cours des années 2010 et 2011.

➤ SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Toujours dans le but de se conformer aux diverses mesures incluses au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, la Municipalité n'aura d'autres choix que d'entreprendre certains investissements en équipements. Devront être priorisés les systèmes de communication afin de rendre ceux-ci compatibles à l'ensemble des services incendie de la MRC. Outre ces équipements, la réfection des bornes sèches s'activera afin d'en sécuriser la totalité.

➤ **REPLACEMENT DE MATÉRIEL ROULANT**

Tenant compte du vieillissement de nos équipements, plus particulièrement notre matériel roulant, le remplacement d'équipement surtout affecté aux opérations de déneigement sera donc mis en œuvre, et ce, dès 2012.

➤ **PARC MUNICIPAL - RUE D'AUTEUIL**

Les travaux amorcés en vue d'aménager un nouveau parc à l'extrémité de la rue d'Auteuil se poursuivront au cours de l'année 2012. Entre autres, nous finaliserons l'aménagement du terrain de soccer et procéderons à l'implantation de nouvelles aires de jeux.

2013 - 2014 - 2015

En ce qui a trait aux années 2013 et suivantes, certains des projets ci-haut mentionnés s'y intégreront, en partie, tout dépendant de leur état d'avancement. Beaucoup d'autres projets d'investissements pourront voir le jour, mais de devoir continuellement se heurter au manque de disponibilités financières ainsi qu'à des programmes de soutien financier de plus en plus restrictifs limite considérablement nos actions.

Nous sommes tous conscients que notre réseau routier souffre d'un urgent besoin en investissements, son état se détériore en accéléré d'année en année. Comme notre municipalité ne fait pas exception à l'ensemble des municipalités rurales de toute la province, il est donc à espérer que nos institutions politiques mettent à la disposition des municipalités de nouvelles sources de financement qui nous permettront de renouveler nos infrastructures routières.

Année après année, de plus en plus de responsabilités sont dévolues à nos municipalités locales sans pouvoir compter sur des disponibilités financières additionnelles. Il est donc à espérer que ce cri d'alarme sera entendu par nos gestionnaires politiques.

Serge Forest, maire